



SUD Étudiant-e-s et Précaires

Pl. Chauderon 5

1003 Lausanne

info@sud-ep.ch

www.sud-ep.ch

Communiqué de presse

Lausanne, le 21 octobre 2013

Politique lausannoise de logement étudiant : un cache-sexe municipal en trois « mesurette »

Le 12 septembre 2013, la municipalité de Lausanne a annoncé en grande pompe la publication de son préavis sur la construction de 300 à 350 nouvelles chambres pour étudiant-e-s d'ici à 2017.

M. Grégoire Junod s'assure ainsi un coup de publicité facile sans améliorer la situation du logement étudiant. Pire, l'absence d'une politique sociale de logement étudiant laisse ces derniers/ères dans une situation extrêmement précarisée dont la municipalité est en partie responsable.

Outre la quantité dérisoire de chambres prévues (300-350 dans 4 ans), la réalisation, la distribution et l'accessibilité de ces logements ne sont en rien assurées. Voici les trois « mesurette » annoncées :

- 210 chambres à proximité et en association avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne. La ville privilégie ainsi une école de management, destinée à une population aisée, et non les grands centres de formation. Il va sans dire que les loyers ne sont pas réglementés/subventionnés.
- 50 chambres en périphérie à l'état de projet, sans réglementation des loyers.
- La ville entend « inviter », lors de futurs projets immobiliers, les sociétés à réserver une/des chambre/s aux étudiant-e-s, en précisant que cette « offre a l'avantage d'être réversible ».

La situation est particulièrement critique. On assiste à une précarisation générale de la condition étudiante qui pèse également sur les familles. Les logements sont introuvables, les loyers trop chers, certain-e-s dorment au camping. Face à cela, M. Junod ne semble s'intéresser qu'aux objectifs sécuritaires de son département. Le Conseil d'Etat n'est pas en reste en cédant, la semaine dernière, le Service du développement territorial à la droite.

Notre syndicat écrit, aujourd'hui, au municipal compétent ainsi qu'à la commission N°77 du conseil communal en charge de l'examen du préavis. Outre un certain nombre de constats et d'interrogations, nous leur faisons part de nos revendications. La lettre est reproduite en annexe de ce communiqué.

Pour assurer la concrétisation d'une politique publique et sociale de logement étudiant, assurant à toutes et à tous un habitat convenable, à moindre frais, et l'accès à l'autonomie et à l'indépendance, il faut :

- 1) une politique de construction de nombreux logements sociaux étudiants,**
- 2) une aide communale assurant que la charge du loyer ne dépasse pas 20% du revenu,**
- 3) une caisse de cautionnement publique (financée par les propriétaires),**
- 4) les transports publics gratuits et l'extension de l'offre et du réseau.**

Notre syndicat assurera dans les jours à venir une distribution de tract sur ce projet dans les écoles supérieures de Lausanne. Si la réponse de la municipalité est insuffisante, nous prévoyons plusieurs actions visant à imposer une politique publique et sociale de logement étudiant.